



CURAN

● ● ● | Le Curanais



N°41 -  
Janvier 2024



# LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2024, comme le veut la tradition, en mon nom et au nom de tous les élus du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et une année de réussite pour vous et vos proches.

Actuellement, nous vivons des temps difficiles, il est impossible de rester insensible aux images des populations meurtries ou déplacées et à la perte de vies humaines causées par la guerre. Il est indéniable que les actes de violence et les atrocités perpétrés dans le monde entier semblent s'intensifier. La paix mondiale est fragile et le désordre politique mondial s'installe. Difficile d'entrer sereinement dans l'année 2024 quand on se retourne sur celle qui vient de s'achever, marquée par tous ces conflits sanglants et l'alarmante montée des populismes, y compris en France. Nous savions notre démocratie fragile et les débats à l'Assemblée Nationale le démontrent par les interventions réactionnaires de certains députés qui s'invectivent sans parvenir à s'écouter et quelquefois refusent de débattre dans l'hémicycle, comme ce fut le cas pour la loi immigration, par simple calcul politique.

Cependant, 2023 a été une année calme pour notre commune en terme d'investissements, à l'exception de la rénovation et extension des vestiaires au terrain de foot. Une réalisation essentielle pour nos équipes de foot, allant des plus jeunes aux vétérans, qui offre des conditions optimales pour la pratique de leur sport. Nous avons également réalisé l'extension et l'aménagement de la zone mixte d'activités, qui a permis l'implantation d'une entreprise forestière.

Pour nos petites communes, les investissements seront dorénavant plus difficiles en raison, d'une part, de l'inflation des coûts et d'autre part, d'une baisse récurrente des ressources, comme les aides des partenaires financiers conventionnels. Les aides étant le plus souvent orientées dans le cadre de projets relevant du développement durable. Développement durable signifie, répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures. L'exemple le plus marquant pour nos collectivités sont la loi relative au Plan Local d'Urbanisme intercommunal déterminant l'aménagement et l'utilisation des sols et la loi Climat et Résilience, dont la finalité est zéro artificialisation nette des sols, autrement dit aucune altération des sols dans les fonctions écologiques ou agronomiques. Toutes ces mesures ont un objectif commun, réduire de moitié la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers d'ici 2031, sachant que chaque année en France 28 000 hectares sont utilisées pour des constructions en tout genre. En effet, les sols vivants favorisent la biodiversité, limitent les risques d'inondation par ruissellement, et stockent du carbone. De plus, il est à noter que cette réduction des espaces s'applique essentiellement dans nos communes rurales au profit des métropoles. Ne nous décourageons pas, restons optimistes, toutes ces évolutions, dans le cadre du changement climatique, sont faites pour le bien de notre planète, comme de notre commune. Que cette nouvelle année soit l'occasion d'écrire de nouvelles pages de notre histoire commune et de renforcer davantage notre cohésion sociale.

Très bonne année à toutes et tous !

JL GRIMAL

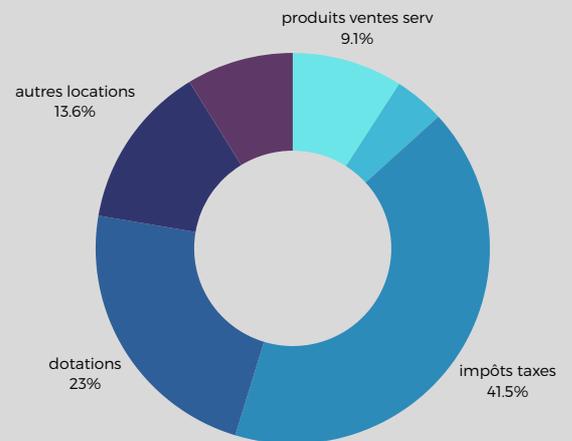
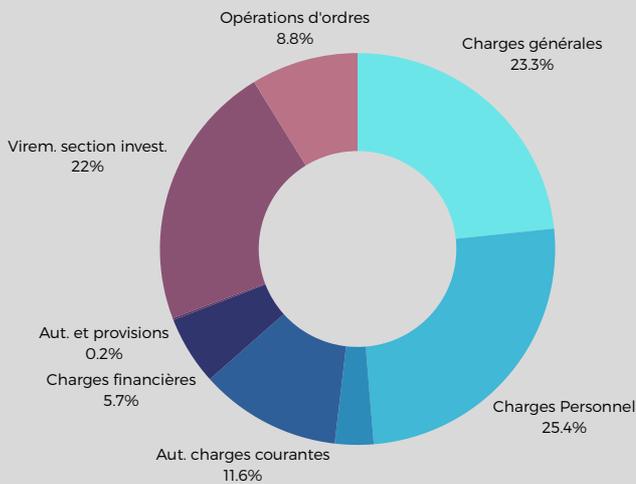
# VIE MUNICIPALE

## LES BUDGETS

### BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES PREVUES 2023

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = 482 121.50 €**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 482 121.50 €**



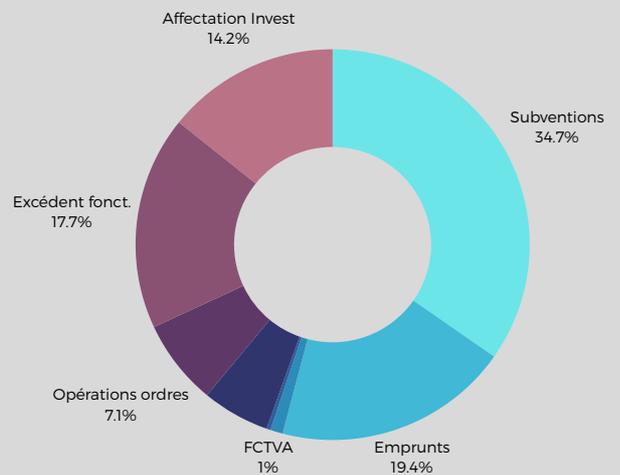
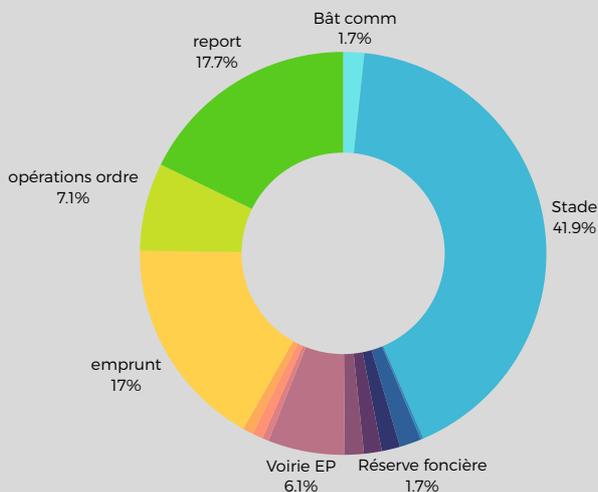
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = 598 739.09 €

Dont Solde nég reporté = 106 150.43 €

Dont reste à réaliser 2022 = 237 591.34 €

### RECETTES D'INVESTISSEMENT = 598 739.09 €

Dont reste à réaliser 2022 = 150 000 €



### Subventions aux associations loi 1901

AAPPMA du Lévézou (pêche)	200 €	Comité des Fêtes de Curan	400 €	Lou Cami Farrat	200 €
ADMR	600 €	ESCC	780 €	MJC Salles-Curan	300 €
Sapeurs Pompiers de Salles Curan	400 €	Familles Rurales Curan	500 €	Société de Chasse	200 €
APEL Ecole Marianne Julien	1 200 €	FNACA	200 €	Sport Quilles Curan-Bouloc	320 €
Club des Genêts d'Or	200 €				

### Impôts locaux:

En 2023, la municipalité a fait le choix d'augmenter les impôts de 5 % pour palier l'inflation subie par les collectivités locales:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37.76 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 101.20 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9.86 %

# VIE MUNICIPALE

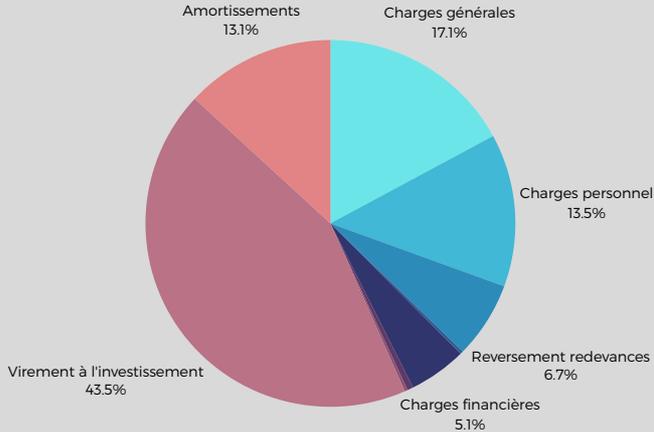
## BUDGET EAU - BUDGET ASSAINISSEMENT

Les Budgets de l'eau et de l'assainissement sont autonomes, c'est à dire qu'ils ne sont pas abondés par le budget principal.

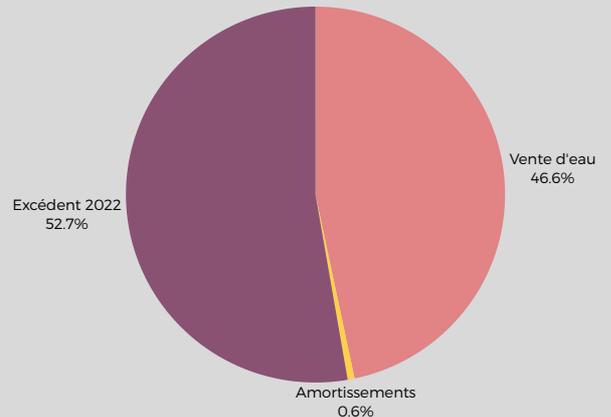
Ils sont excédentaires d'années en années; ce qui permet à la commune de provisionner la section d'investissement pour de futurs gros travaux.

### BUDGET EAU

Dépenses de Fonctionnement: 96 491 €

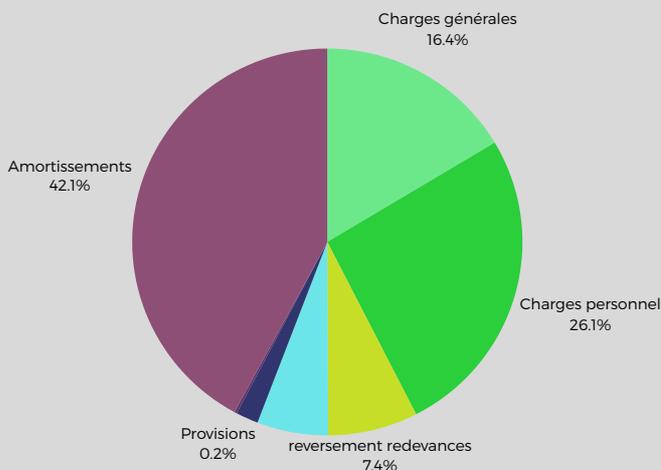


Recettes de Fonctionnement: 96 491 €

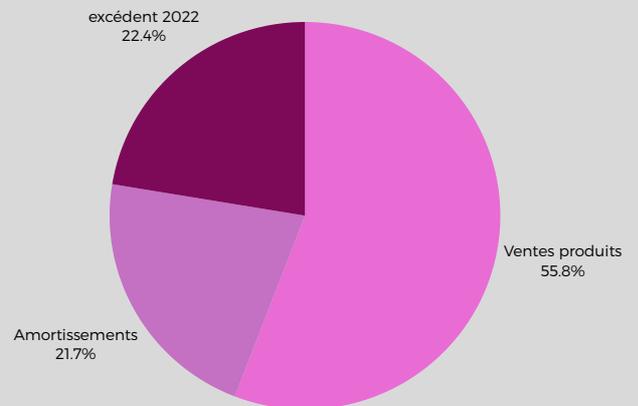


### BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de Fonctionnement: 26 858.97 €



Recettes de Fonctionnement: 26 858.97 €



### BUDGET LOTISSEMENT LE THERON

Le budget du Lotissement Le Théron arrive à son terme; le dernier lot a été vendu au printemps. Ce budget sera clôturé au 31 décembre 2023. Il aura permis de bénéficier d'un excédent de 23 573.98 €.

### BUDGET LOTISSEMENT LA ROQUE

En 2023, un nouveau budget annexe a été créé pour l'aménagement de la zone mixte La Roque, route de La Fabrègue. Le prix de vente des lots et futurs lots est fixé à 12 € HT le m<sup>2</sup>.

# VIE MUNICIPALE

## Retour sur 2023

### Stade Philomène - Vestiaires

2023 aura vu arriver à son terme le projet des vestiaires du stade Philomène.

Comme cela a été rappelé lors de l'inauguration le 9 septembre dernier, le coût total est de 272 436.28 € HT et la Commune a pu bénéficier de 178 735.60 € de subventions.



### Lotissement La Roque



Afin de satisfaire la demande d'un artisan ayant à cœur de s'installer durablement sur la Commune, il a été décidé d'aménager une zone mixte Route de La Fabrègue, au lieu-dit La Roque.

Le lot 1 de 4 263 m<sup>2</sup> a été vendu à Bastien Bernardeau, travaux forestiers.

L'aménagement de ce premier lot a nécessité une extension du réseau électrique et des travaux de desserte des réseaux humides.

### Eclairage public

La Commune de Curan a procédé au remplacement des lampes de l'éclairage public dans tous les hameaux de la Commune. Le coût de la pose de ces LED pour la commune s'est élevé à 30 137.60 € HT et a été subventionnée par le SIEDA à hauteur de 60 % soit 18 083 €.



Comme annoncé fin 2022, l'extinction des lumières la nuit est opérationnelle depuis l'été.

La plage horaire d'extinction s'étend de 23h à 6h.

### Nouvelle rampe d'accès

Une rampe a été installée sur le perron de la mairie pour faciliter l'accès des personnes au bâtiment. Ces travaux ont été réalisés par l'Atelier du Moulinau.

# VIE MUNICIPALE

## Retour sur 2023



### Fleurissement 2023



### Recensement 2023

Le résultat de la collecte du recensement de la population 2023 est paru : à Curan, il y a 142 résidences principales, 63 résidences secondaires soit 305 habitants permanents.

### Tarifs communaux

#### Tarifs des Salles de Curan:

LOCATIONS	Résidents de la paroisse	Non-résidents	LOCATIONS aux Associations de Curan	
Repas / lunch	150 euros *	250 euros *	Repas / lunch	150 euros *
½ journée	50 euros *	100 euros * (50 euros si inhumation à Curan)	Ouvert au public	
Petite Salle Communale	30 euros	30 euros	Repas / animations	Gratuit *
Salle de réunion (usage réservé aux réunions)	Gratuit	Gratuit	Privé(e)s	
* : chauffage = 30 euros du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril			Quine / Belote	80 euros *
			Bal	200 euros *

#### Tarifs cimetière de Curan:

Concessions de 9m <sup>2</sup> (3m x 3m)	300 €
Concessions de 4.5m <sup>2</sup> (3m x 1.5m)	150 €
Alvéole cinéraire	500 € pour 15 ans
Accès au jardin du souvenir	Libre et Gratuit

Tarifs eau et assainissement (à prendre en compte pour l'eau consommée à partir du 1er juillet 2024 soit sur les factures 2025):

	Eau	Assainissement
Part fixe	80 €	78 €
Part variable /m3	0.99 €	0.76 €
Redev. Agence de l'Eau /m3	0.33 €	0.25 €
Raccordement	400 €	450 €
Compteur gelé	25 €	

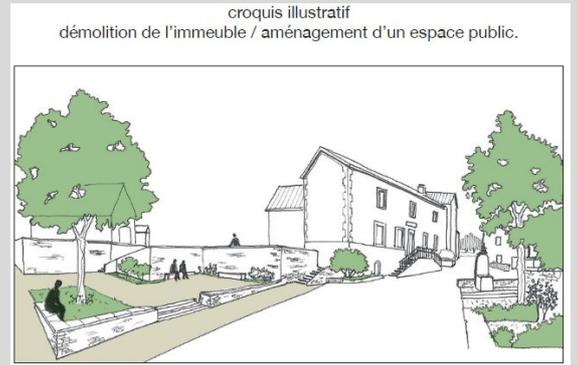
La réglementation contraint la commune à facturer l'eau et l'assainissement en 2 fois minimum. Depuis 2023, une première facture est éditée au printemps pour 10 mois de part fixe. Le solde de la part fixe et les consommations sont facturés à l'automne.

# VIE MUNICIPALE

## Vision sur 2024

### La Fouon

En Juin 2023, une rencontre avec Aveyron Ingénierie et le CAUE de l'Aveyron a permis de dégager de nouveaux scénarios et notamment la démolition de la maison et l'aménagement d'une placette en cœur d'îlot, face au Vioulou et création d'un gîte de groupe dans l'ancienne grange qui présente un certain cachet architectural.



### Echanges fonciers amiables

En partenariat avec le Département de l'Aveyron, la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup et la Chambre d'Agriculture, ont mis en place une procédure d'échanges amiables à destination des agriculteurs. Sur la base du volontariat, cela se traduit par une prise en charge de l'ensemble des frais (géomètres et notaires). Des réunions à destination des agriculteurs de la Commune de Curan sont d'ores et déjà programmées. Chacun recevra une convocation.

### Rénovation énergétique de la salle des fêtes

Le SIEDA, dans son rôle de conseil auprès des collectivités, a déployé un audit de la salle des fêtes de Curan. En effet, cet édifice, gourmand en énergie nécessiterait que des améliorations soient faites pour diminuer les pertes énergétiques. Le rendu de l'audit a mis en évidence trois scénarios:

- isolation de la toiture et réfection ventilation (60 000 €)
- isolation de la toiture, relamping et réfection ventilation (81 900 €)
- isolation de la toiture, relamping, réfection ventilation, changement de huisseries et pompe à chaleur (165 500 €).

La réflexion en est à ses débuts.

### Réserve d'eau de Briaille



Le projet de plan d'eau à Briaille, qui a vu le jour il y a une dizaine d'années, prend de plus en plus de sens avec les sécheresses successives. Par ailleurs, un sinistre sur la Commune n'a fait que confirmer la nécessité de disposer d'une réserve d'eau pour ne pas assécher le château d'eau de Curan. A ce jour, le projet est entre les mains des services de l'Etat.

### Stations d'épuration

Dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes, les services associés (ARS, Agence de l'eau, services départementaux), ont décidé d'avancer sur les projets de stations de Curan pour les hameaux de Bèdes et La Fabrègue. Si jusqu'alors, les aides publiques se faisaient rares, la Commune peut désormais espérer des subventions pour la réalisation de ces deux gros projets.

# La Parole aux associations



Avant de revenir en détails sur cette année 2023, l'ensemble des licenciés (joueurs, éducateurs, dirigeants) et partenaires du club vous souhaite une excellente année 2024 et vous adresse ses meilleurs vœux.

L'année 2023 a démarré péniblement pour l'ESCC sur le plan sportif, l'équipe fanion masculine étant reléguée en D1 après 3 saisons passées au niveau régional. Les équipes 2 et 3, souffrant cruellement de la diminution des effectifs la saison passée, ont également connu une saison difficile au cours de laquelle les succès se sont faits rares.

Si la saison s'est soldée par une descente en D4 pour la réserve, elle aura été pleine d'enseignements pour ce groupe jeune et qui ne s'est jamais démobilisé. Enfin, l'équipe féminine a confirmé sa place au plus haut niveau départemental en championnat mais a dû s'incliner en demi-finale de coupe Braley, petite déception tant le titre semblait à leur portée.



L'évènement majeur de l'été 2023 pour l'ESCC fut évidemment la livraison des nouveaux vestiaires de Curan. L'aboutissement d'un projet de 3 ans mené par la municipalité de Curan en collaboration avec le club qui a permis à notre cher stade Philomène de se refaire une beauté, les façades des anciens vestiaires, les abords du stade et le parking ayant également été rénovés. Le club tient à remercier encore la municipalité de l'avoir doté d'installations modernes qui profiteront à l'ensemble des licenciés et futurs licenciés du club.

Ainsi, à la fin de l'été, l'ESCC et ses 180 licenciés environ, des plus jeunes aux plus expérimenté(e)s, ont pu reprendre le chemin des terrains.

Chez les séniors masculins, une augmentation notable du nombre de licenciés permettait d'envisager plus sereinement la saison 2023/2024 pour l'équipe fanion mais également pour la réserve et pour la 3.

Engagée en D5, l'équipe 3 a connu un bon début de championnat, s'appuyant sur un effectif expérimenté pour engranger quelques victoires, une dynamique à entretenir sur le restant de la saison. Récemment descendue en D4, la réserve poursuit son apprentissage avec un groupe jeune et motivé qui parvient à obtenir des résultats de plus en plus encourageants. Enfin, l'équipe fanion, engagée en D1, se doit de rester mobilisée après avoir connu un début de championnat difficile pollué par les blessures et les mauvais résultats. Chez les séniors féminines, le début de saison est dans la continuité des saisons précédentes, également engagées D1, les filles aguerries aux joutes à ce niveau pourront être ambitieuses pour la suite.

Côté école de foot, avec plus de 80 jeunes joueuses et joueurs et 17 éducatrices et éducateurs, l'ESCC joue, cette année encore, un rôle majeur au sein de l'entente Rasper-Levezou. Engagée dans l'ensemble des catégories au sein des différents championnats, l'ESCC démontre que l'avenir du club passe par son implication dans l'encadrement des plus jeunes. En 2023, le club a poursuivi sa structuration notamment concernant l'élaboration de son projet club qui fixe les orientations au sein des dimensions sportives, éducatives et associatives. Le bureau tient à remercier l'ensemble des éducateurs du pôle jeunes, investis et actifs afin de faire progresser au mieux l'ensemble des jeunes licenciés.



Concernant le volet associatif, l'année dernière, l'ESCC a mis l'accent sur les partenariats avec les entreprises locales à travers différentes animations de sponsoring (panneaux autour des stades, aide à l'achat de matériel, nouveaux maillots, kits d'échauffement). Le club tient à remercier chaleureusement tous ses partenaires qui lui permettent d'aller chaque week-end défendre les couleurs du Lévézou sur les terrains Aveyronnais.

Sur le plan des animations, grâce à l'appui de ses bénévoles, le club a pu organiser deux quines en 2023, ainsi qu'un repas de fin de saison en juillet et un repas de Noël en plus de la vente du calendrier du club début 2023 et actuellement pour l'édition 2024.

D'un point de vue maintien et développement des infrastructures, l'ESCC a pu s'appuyer sur un engagement fort de différents acteurs :

- 1. Les bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts pour entretenir et les surfaces de jeux et qui ont également participé au maintien des abords des stades
- 2. La municipalité de Curan concernant la gestion du projet de construction des nouveaux vestiaires évoqués plus haut
- 3. La municipalité de Salles Curan avec la mise à disposition du mini-bus pour les déplacements des équipes en compétition

Ces actions permettent aux pratiquant du club de disposer d'équipements de qualité, dans un environnement règlementaire toujours plus exigeant de saison en saison.

Pour terminer, l'Entente SALLES-CURAN/CURAN remercie l'ensemble des habitants des communes, les municipalités, la communauté des communes, les partenaires, mécènes et sponsors qui, par leurs actions, soutiennent le club et ses valeurs en participant aux diverses manifestations du club.

#### Organisation associative et sportive du club

##### Bureau

Président : Bastien Monteillet

Vice-président / Responsable commissions : Bastien Roques

Responsables financiers : Mathilde Valentin et Frédéric Terral

Secrétaire : Loïc Vassalo

Membres : Léa Bernard, Yannick Gaubert

##### Responsables équipes et catégories

Equipe 1 : David Boissonnade

Equipe 2 : Bastien Monteillet

Equipe 3 : Pierre Carrière et Loïc Vassalo

Filles : Benjamin Carrière

U12-U15 Filles : Aurélie Merlhe, Lucie Vidal

U17 : Mathieu Gaubert, Alain Comayras, Benoît Alibert (Alrance), Guilhem Sigaud (Union Haut Lévézou) et Thierry Lavabre (Union Haut Lévézou)

U15 : Théo Lavabre, Anaël Boudou (Costecalde/Lestrade)

U13 : Lionel Arguel, Enzo Pomarède (Costecalde/Lestrade) et Nathan Solignac (Costecalde/Lestrade)

U11 : Yannick Gaubert, Bernard Carrière, Pascal Lebourg et Fabien Laur

U9 : Julien Cluzel, Jean-Simon Alary, Denis Alauzet et Benoît Bru

U7 : Florian Gaubert, Sophie Bru et Philippe Belet (Costecalde/Lestrade)

Arbitres officiels : Vincent Barthes et Gaëtan Bounhol



Pour mémoire, l'Entente Salles-Curan / Curan est en entente avec les clubs voisins d'Alrance et Costecalde/Lestrade (pour les catégories U7 à U17) et Union Haut Lévézou (pour les catégories U15 et U17). Entre parenthèses, sont précisés les clubs d'appartenance des dirigeant(e)s présent(e)s dans l'encadrement de ces formations. L'ensemble des autres dirigeants est licencié à l'ESCC.

Retrouvez toute l'actualité de l'ESCC sur les différents réseaux sociaux du club (Facebook, Instagram et Twitter : ESCC Officiel)

#### Le Club des Genêts d'Or



L'année 2023 a commencé avec sa traditionnelle assemblée générale qui a vu l'élection d'un nouveau bureau; une dizaine de membres a rejoint le club et c'est avec grand plaisir que nous les avons accueillis.

Les amateurs de jeux (belote rami, scrabble...) se sont retrouvés le mardi après-midi et ceux qui le souhaitent sont partis en rando lorsque le temps le permettait.

Des rencontres ont été programmées chaque mois: certaines pour garder la tradition (galette, crêpes), d'autres pour maintenir le lien (film, jeux..) avec toujours le partage du goûter pour clôturer l'après-midi.

Deux voyages, un à Aubrac et son traditionnel aligot, l'autre sur le Canal du Midi avec le repas croisière et la visite de Béziers, ont ravi les participants.

Deux quines ont permis de renflouer la caisse du club et ainsi profiter à tous les adhérents en allégeant le coût des sorties.

La Fédération Générations Mouvement a convié l'ensemble des clubs aveyronnais à son assemblée générale à Luc, aux Dicos d'Or à Ségur et à la Fête de l'amitié au domaine de Gaillac, manifestations auxquelles quelques personnes ont assisté.

Les adhérents du Club des Genêts d'Or vous souhaitent une très bonne année 2024.

C'est avec plaisir que nous continuerons nos activités et accueillerons de nouveaux membres pour partager ensemble des moments de convivialité.





## Société de pêche - AAPPMA du Lévézou

L'association de Pêche du Lévézou regroupe sept communes. Elle réalise, tout au long de l'année, des lâchers de truite : 5000 au total sur les mois de Mars, Avril et Mai, dans les lacs du Lévézou ; Lac de la Gourde, Lac de Saint-Amans, Etang d' Arvieu GIRMAN, sans oublier pour les jeunes de moins de 12 ans, le petit lac qui se trouve dans la commune de Curan, qui reçoit chaque année 600 truites.

La Fédération Départementale de l'Aveyron a quant à elle établi un programme de brochets sur trois ans. En 2023, sur le Lévézou, il a été délivré 1005 Permis toutes catégories confondues.

Le bureau de l'AAPPMA du Lévézou est le suivant :

Président : Guy VIDAL

Trésorier : Christian Coulon

Secrétaire : Valentin GUITARD



## L'ADMR : 4 SERVICES POUR TOUS, TOUTE LA VIE ET PARTOUT !

Le secteur de l'ADMR Pareloup-Monts du Lévézou est constitué des communes de Vezins, St Léons, St Laurent et de Salles-Curan-Curan.

Elle emploie 15 salariées, une secrétaire administrative, ce qui représente 9,87 Equivalent Temps Plein. L'association est dirigée par une équipe de bénévoles au service d'environ 150 clients. Ces 3 éléments formant le « triangle d'or » de l'ADMR.

## LES DIFFERENTS SERVICES

- Service et soins aux séniors :

\* aide à domicile : aide au lever, aide aux repas, entretien du logement et du linge, transport accompagné...

\* Téléassistance en partenariat avec la MSA pour Présence Verte.

- Portage de repas à domicile en partenariat avec la cantine municipale de Vezins et repas préparés sur place. Livraison assurée 3 fois/sem.
- Entretien de la maison : en prestataire Plein Tarif accessible à tout un chacun. Eligible à hauteur de 50% de réduction ou de crédit d'impôt sur nos prestations, selon réglementation en vigueur. Désormais, si vous possédez une adresse e-mail, l'Avance Immédiate du Crédit d'Impôts est possible. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.
- Enfance et parentalité : des salariées formées au service des enfants et de leurs parents à travers la garde d'enfants à domicile. Également éligible à la réduction d'impôt ainsi qu'à la PAJE. Nous pouvons aussi aller les chercher à la sortie de l'école avec votre autorisation.

Pour tous ces services, vous pouvez bénéficier de la prise en charge des formalités. L'ADMR est employeur et s'occupe de tout.

## UNE STRUCTURE DE PROXIMITE

Cet aspect fondamental de notre fonctionnement dans l'implantation du réseau ainsi que notre partenariat avec les différents acteurs sociaux (Point Info Séniors, Assistants sociaux, etc...) ont permis à notre structure de répondre présent, dans la mesure de nos possibilités, au moment du bouleversement généré par la disparition du foyer Beau Soleil.

Certes, les prestations rendues ne sont pas comparables, mais la présence des intervenantes permet aux résidents qui ont fait le choix de rester dans les locaux de bénéficier des services d'aide à la prise des repas et d'accompagnement de la personne à domicile.

## L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle constitue un des temps forts de l'association avec la présentation des bilans et des résultats.

Pour l'année 2022, les chiffres clés sont :

- 14 207 heures de prestations à domicile
- 148 personnes âgées et personnes handicapées
- 37 bénéficiaires du service du portage de repas.
- 52 676 kilomètres parcourus

Le service prestataire représente une activité économique de 368 435 euros participant au maintien de l'économie locale



L'année 2022 n'était pas une année électorale mais cette Assemblée Générale a permis l'intégration officielle d'une nouvelle bénévole : Mme Régine MALAVAL de Saint Laurent du Lévézou par cooptation des membres du 1er collège.

Le thème de l'année : « L'ADMR, un service au plus près de vos besoins » était présenté par M. Louis SIGAUD, trésorier fédéral, avec en point d'orgue un film poignant sur le témoignage des personnes aidées par les différents services de l'ADMR.

Le pot de l'amitié clôtura cette soirée.

## ADMR ET CONVIVIALITE

L'Admr c'est aussi une association qui, pour donner du sens à son action, favorise le lien social et la convivialité au travers de différentes manifestations tout au long de l'année.

- Les vœux et le partage de la galette entre salariées et bénévoles le 14 janvier 2023 à Curan

- Mme Delpal Gabrielle fête ses 100 ans !!!

En présence de sa famille, de bénévoles et d'aides à domicile, Mme Delpal nous a accueillis chez elle afin de marquer ce jour si particulier pour elle.

- 17-03-2023 : 1ère journée nationale des aides à domicile.

Initiée par le Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Notre association a tenu à mettre à l'honneur ses salariées et à leur offrir une soirée de choix avec un repas offert aux « Reflets du lac ».

Rentrée festive en septembre autour d'un goûter-spectacle suivi d'une tombola gratuite pour tous.

Cette année, c'est l'Espace Vezinois qui accueillait cette rencontre placée sous le signe des chants d'antan. Le groupe Mika Anim' a su mettre l'ambiance nécessaire pour enchanter le public au point même de le faire se dégoûter les jambes en dansant !

## COMMENT NOUS CONTACTER ?

A SALLES-CURAN : 2, Rue del Peyral

Permanences les lundis et vendredis de 13h30 à 17h00

Le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

A VEZINS DE LEVEZOU: Résidence des 2 Ponts-9, Grand Rue

Permanences : Les lundis et vendredis de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05.65.78.42.60

Mail : sallescuran@fedel2.admr.org



## Ecole Marianne Julien

Estéban a fait ses adieux à l'école Marianne Julien avant de rejoindre le collège en septembre. Quant à Agathe, elle a fait sa rentrée courant mars en toute petite section. Livia est venue gonfler les rangs de la petite section à l'automne.

Les enfants ont pu faire la connaissance de leur nouvelle maîtresse Angèle, venue succéder à Agnès, qui a rejoint l'école Les Monts et Lacs à Salles-Curan. Ils ont retrouvé Aurélie, leur aide-maternelle.

Durant l'année scolaire 2022 - 2023, les élèves ont bénéficié des interventions en anglais, occitan et musique.

L'objectif de leur projet d'année « Emois, et toi...et toi ! » a été de faire prendre conscience à chacun, de soi et du monde, de ses émotions, de ses sentiments.

En musique, Marine a travaillé sur des rythmes de musiques différents qui ont fait ressortir des émotions (joie, colère, peur,...).

Ils ont eu la chance de travailler avec une artiste : Laetitia CADOR qui les a guidés dans la mise en voix et en corps de différents albums sur les émotions. Ce travail a abouti à une lecture spectacle créée par les enfants ; ils ont fait une représentation devant les parents, grands-parents et habitants de Curan.



Au cours du troisième trimestre, Maryia Daures, passionnée de théâtre, a guidé les enfants dans divers ateliers d'expression orale et corporelle.

Aux mois de juin et juillet, tous les élèves de l'école ont bénéficié de 8 séances de piscine à l'espace aquatique Géraldini à Onet le Château. Un vrai bonheur pour les enfants !



L'année scolaire s'est terminée avec le traditionnel apéritif dinatoire en musique avec Marine Desola, intervenante du conservatoire départemental mais aussi avec la représentation théâtrale de tous les enfants.

Après le déjeuner au tripoux en juin, les parents se sont une nouvelle fois mobilisés à l'automne, pour la traditionnelle vente de vins et chocolats avant les fêtes. Elle a permis de dégager un joli bénéfice pour l'association des parents d'élèves.

Ces animations permettent la réalisation de nouveaux projets pour notre école et nos enfants.  
Merci à tous ceux qui y participent.  
Rendez-vous est donné pour le quinzaine de l'école le samedi 27 avril 2024.

Un grand MERCI à la municipalité pour son aide financière importante, à tous les parents pour leur grande implication dans les différentes manifestations.  
« Toute l'équipe éducative adresse à chacun et chacune d'entre vous, ses Meilleurs Vœux pour 2024 ! »



### **Comité des Fêtes de Curan**

Le Comité des fêtes de Curan tient à souhaiter ses meilleurs voeux à l'ensemble des habitants de la commune.

Cette année 2023 nous a permis de continuer la dynamique reprise en 2022 après 2 années sans fête.



Nous avons eu le plaisir de vous accueillir ce dernier week-end de juin pour partager un bon moment de convivialité durant la traditionnelle fête votive du village.

Cette année et malgré un temps plus que maussade vous étiez vous aussi au rendez-vous, éclipsant presque les nuages.

Malgré la pluie, le vendredi soir et son habituel concours de belote a vu son nombre de participants exploser par rapport aux années précédentes, remplissant ainsi la salle des fêtes pendant que d'autres picoraient au son des Chapeaux de Paille, les tapas confectionnées par les membres du comité, à l'abri sous les chapiteaux extérieurs.

Les intempéries du samedi nous ont malheureusement contraint d'annuler le concours de pétanque prévu l'après-midi. Mais ces dernières ne vous ont pas découragé et vous êtes venus nombreux déguster un bon aligot saucisse et vous désaltérer sous les notes de La Chanson Nette. Tout cela avant de laisser place à notre dj Roman Pops.

Ce week-end de festivités s'est ainsi terminé par le passage de la paume durant la journée du dimanche, pendant que les plus aguerris valsaient au son de l'orchestre de Jean-François Mézy. La paella du dimanche soir a ensuite à nouveau cédé sa place aux danseurs et leurs pas de valse.

Le samedi 4 novembre, le Comité des fêtes a organisé son quinzaine annuel à la salle des fêtes de Curan. Les joueurs chanceux ont pu se partager gâteaux à la broche, caddie garnie, corbeilles de fruit et légumes, charcuterie et bien d'autres lots.





C'est toujours un véritable plaisir de vous retrouver durant ces quelques jours de festivités resserrant ainsi les liens importants entre habitants de la commune et des alentours. L'ensemble du comité tient d'ailleurs à vous remercier de votre présence et votre attachement à la vie du village.

Nous travaillons d'ores et déjà sur l'édition 2024 de la Fête à Curan qui aura lieu les 28, 29 et 30 Juin. Rendez-vous est donc pris, nous espérons vous y retrouver toujours aussi nombreux.

Nous vous souhaitons à nouveau, au nom de tous les membres du comité, une belle année 2024.



L'année 2023 a vu la reprise des activités phares de l'association mais aussi des nouveautés.

Tout d'abord, ce sont les ateliers cuisine qui ont repris et réuni, toutes générations confondues, une quinzaine de personnes en moyenne. Depuis les mises-en-bouche jusqu'au dessert, toutes les étapes du repas ont été déclinées et la soirée chandeleur s'est terminée autour de la table avec dégustation de crêpes salées et sucrées.



Au mois de février, une journée ski au Lioran a été proposée aux adhérents.



Au printemps, la journée de convivialité a réuni les familles sous le signe de l'activité physique (vélo ou randonnée). Après l'effort, le réconfort et les mises-en-bouche préparées lors de l'atelier cuisine ont été appréciés tout comme les grillades. Ensuite place à la détente avec quilles de huit, pétanque ou autres. Un sympathique moment de partage.



Deux sorties ont été proposées :



Fin mai, destination le plateau de l'Aubrac où nous avons assisté à la montée des troupeaux vers l'estive. La fête de la transhumance a réuni une cinquantaine de participants.



Dégustation de la spécialité locale :



Au mois d'août, nous nous sommes rendus à Flagnac et avons assisté au spectacle « Hier un village ».



L'assemblée générale a eu lieu au restaurant Le Vioulou à Curan.

**Les membres de l'association Familles Rurales de Curan vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 et espèrent partager de bons moments avec le plus grand nombre.**

# CURAN, infos et vie pratique

## Secrétariat de Mairie

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et les 1er et 3ème samedis de 9h à 12h.

**Le Mail** de la Mairie a changé : désormais, envoyer vos messages à [mairie@curan.fr](mailto:mairie@curan.fr)

## Agence postale Communale

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

## Déchetterie de Salles Curan

Mardi : de 9h à 12 h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12

(et du 1er mai au 30 septembre de 14h à 17h30)

## Sacs Poubelles

Les sacs poubelles noirs et jaunes sont disponibles à la Mairie aux heures d'ouverture.

Compte tenu des nouvelles modalités de tri et un accroissement des déchets à recycler, la dotation par foyer par semestre est de 2 rouleaux de sacs jaunes et 1 rouleau de sacs noirs. Seuls les jaunes pourront être demandés en complément.

## Point Info Séniors

La permanence a lieu le 3ème jeudi de 11h à 12h à la résidence du Tilleul, Place de la Vierge sur rendez-vous au 05 65 58 19 94)

**Services de la Communautés de Communes Lévézou Pareloup** : 05 65 58 19 84

## Transports à la Demande

Depuis Curan:

- destination Millau : le vendredi matin
- destination Saint-Affrique : le mercredi matin
- destination Pont-de-Salars : le jeudi matin
- destination Rodez : le mardi matin

Aller : 2 € - Aller/retour : 4 €

Renseignements et réservations la veille : 0 805 608 100

## Éclairage public

Toute panne d'éclairage public doit être signalée au secrétariat de Mairie.

## Interruption de téléphone

Si vous constatez un problème de réception de téléphone, il vous appartient de le signaler vous-même à votre opérateur.

Si vous remarquez un poteau téléphone ou des fils endommagés, vous devez le signaler à la Mairie en précisant le numéro inscrit sur le poteau. Une photo du dommage est obligatoire désormais.

## Vie citoyenne et élections

En 2024, le 9 juin, auront lieu les élections des députés européens.

Concernant la tenue des listes électorales, la Préfecture demande aux communes d'être très prudentes sur la tenue de leur liste et de radier les électeurs qui ne feraient plus partis de la population communale, à savoir ceux et celles qui ne sont plus domicilié(e)s sur la Commune ou qui ne sont assujetti(e)s à aucune contribution directe communale.

## Curan - Etat Civil 2023

### Naissances :

- **Estéban BODOIN né le 3 février 2023, à La Fabrègue**
- **Elio VALIERE né le 30 juillet 2023, à Nayrac**

### Mariage :

- **Catherine MURRAY et Gérard GINESTY, le 9 mai 2023**

### Décès:

- **María FABIE, née BLANC, décédée le 22 mars 2023 (La Fabrègue)**
- **Albert VERDIER, décédé le 22 avril 2023 (Bèdes)**

